



# MAISON FAMILIALE RURALE TERROU

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 5 octobre 2020



### DES FORMATIONS PAR ALTERNANCE

4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> de l'Enseignement Agricole - CAPa Services aux Personnes et Vente en Espace Rural

Bac. Pro. Conduite et Gestion d'Entreprise Hippique

Etablissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

CFA Centre de Formation des Apprentis – MFR TERROU – UAI : 0460664X

Apprentissage : CAP AEPE – Accompagnant Educatif Petite Enfance – Pré apprentissage

SIRET 300 219 706 000 11 - NAF 8532Z - P46L04 – Formation continue : 76460054746

Tél : 05.65.40.38.78 Fax : 05.65.40.38.77 Mail : [mfr.terrou@mfr.asso.fr](mailto:mfr.terrou@mfr.asso.fr)

**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901**  
**MAISON FAMILIALE RURALE TERROU**  
**Terrou**  
**46120 TERROU**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du 05 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 05 octobre, à seize heures, les membres de l'Association se sont réunis au siège social, Terrou, sur la convocation faite par la Présidente conformément à l'article 8 des statuts.

La fonction de Présidente de l'assemblée générale est assumée par Madame Valérie LESAGE.

La fonction de secrétaire de l'assemblée est assumée par Madame Jeanine TEYSSEDOU.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- 1- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires
- 2- Les rapports établis par la Présidente,
- 3- La feuille de présence.

La feuille de présence a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Madame Sabrina CAYSSIALS, commissaire aux comptes est présente.  
Madame Julie DELAIGUE, CER France comptabilité et social est présente.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que le nombre de membres présents ou représentés dans chaque collège permet d'atteindre le quorum prévu par les statuts.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

- o La copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- o Les statuts de l'association,
- o La feuille de présence à l'assemblée,
- o Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires,
- o Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- o Le rapport d'activité et le rapport financier,
- o Le budget prévisionnel 2020,
- o Les rapports du commissaire aux comptes,
- o Le texte des résolutions proposés à l'assemblée générale,

La Présidente déclare que l'ensemble des documents officiels prévus par les statuts ont été communiqués aux membres de l'association.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport moral,
- Approbation du rapport d'activité,
- Approbation du rapport financier,
- Approbation des rapports du commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des comptes prévisionnels 2020,
- Renouvellement des administrateurs,
- Questions diverses ;

Après lecture des rapports moral, d'activité et financier, le commissaire aux comptes fait lecture de ses rapports.

Le Trésorier présente le budget prévisionnel.

Après discussions, personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale :

**1<sup>ère</sup> résolution :**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité, du rapport financier et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve ces rapports et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour le dit exercice.

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

**2<sup>ème</sup> résolution :**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019, soit un excédent de 14 358.64 €, au compte de « Report à nouveau créditeur ».

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

**3<sup>ème</sup> résolution :**

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport moral de la Présidente, approuve le dit rapport.

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

**4<sup>ème</sup> résolution :**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2020 approuve ce dernier.

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

**5<sup>ème</sup> résolution :**

L'assemblée générale constatant que les mandats des administrateurs suivants,

- Monsieur SEGUOL Guy,
- Madame BERNARDINO Sylvie,
- Monsieur LAFOND Jean-Marie

arrivant à leur terme, décide de renouveler leurs mandats.

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

**6<sup>ème</sup> résolution :**

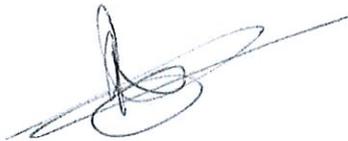
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à dix-sept heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente

**Valérie LESAGE**





## **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **I – Le réseau des Maisons Familiales Rurales**

La MFR DE Terrou adhère à :

**1) L'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales** qui se compose de 453 Maisons Familiales Rurales sur le territoire national et dont le Président est Dominique RAVON et le Directeur Rollan GRIMAUD.

**2) La Fédération Régionale Occitanie** qui a son siège à Brens dans le Tarn. La Président est Monsieur Benoit MOULLE et le Directeur Emmanuel Cléro.

Madame Teyssedou, Vice-Présidente de la MFR de Terrou, représente le Président Yves Robert au Conseil d'Administration.

Erick Chermette est élu au Conseil d'Administration et au bureau fédération régionale Occitanie en tant que représentant cadre.

Les MFR sont structurées en trois fédération territoriale et régionale Occitanie dans le cadre de la nouvelle région.

## **II – La Maison Familiale de Terrou**

Créée en 1963, la Maison Familiale Rurale est née suite à une décision de parents et à un « don » de l'ancienne école de filles du village.

Tout d'abord répondant aux besoins de formations agricoles, elle s'est orientée depuis 1995 vers des formations équinés de niveau V, puis de niveau IV (Bac Pro CGEH).

Dans le même temps, la Maison Familiale Rurale développe des formations « Services à la personne » avec le CAPA SAPVER (Service aux Personnes et Vente en Espace Rural), puis de la petite enfance avec le CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance).

Sans oublier les classes d'orientation 4/3 ième de L'EA.

En 2013, la MFR s'est enrichie d'un « Plateau Technique Equestre » à vocations multiples :

- Formation des apprenants et support d'animation.
- Animation du territoire et professionnelle (accueil jeunesse, manifestations, évènementiels).
- Développement de l'offre touristique (partenariat Cap France, mobilité Erasmus).

### **1) L'Assemblée Générale**

C'est la manifestation publique de la vie de l'association. Elle réunit une fois par an quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

L'assemblée générale s'articule autour de trois axes :

- Un bilan des activités conduites durant l'année civile.
- Les orientations de l'association.
- Les élections du tiers sortant du Conseil d'Administration.

### **2) Le Conseil d'Administration**

Dix membres administrateurs composent le conseil d'administration.

La situation géographique de la MFR handicape le fonctionnement et la représentation, essentiellement celle des parents au sein de la gouvernance.

Dans l'avenir, avec les nouveaux moyens de communication, cette problématique pourrait être améliorée.

Le Conseil d'Administration en 2019 a abordé les sujets suivants :

- La baisse du recrutement et les actions à mener.
- La session d'équipe animée par Isabelle Pélissier et le Directeur Territorial Midi Occitanie, Dominique Listrat. Cette thématique révisera l'ensemble du fonctionnement de la MFR. Session accompagnée par Valérie Lesage.
- Le développement de l'Erasmus pour nos jeunes et la mobilité entrante des anglais, ainsi que le séminaire européen sur la thématique de la médiation équine (méthode Hiker).
- L'inspection DGER qui mobilise tout le monde et ses conclusions.
- Les accords de trésorerie avec Cap France.
- La restructuration des ressources humaines.
- Les investissements (rénovation Bayle, travaux sur « l'école », chauffe-eau, volets, signalétique, mise à jour des normes handicap...).

Membres du Conseil d'Administration :

ROBERT Yves, Président

TEYSSEDOU Jeannine, Vice-Présidente

MONCANY Didier, Trésorier

VERMANDE Jeanine, membre du bureau

CASTANIE René, membre du bureau

LAFON Jean-Marie, Administrateur

SEGOL Guy, Administrateur

PROENCA Marie-Yvonne, Administratrice

BERNARDINO Sylvie, Administratrice

LESAGE Valérie, Administratrice

Nouveaux entrants :

BERNARDINIS Christelle

CHEVALIER Charline

MERLY-RAMEAU Brigitte

Toutefois, il est à remarquer l'engagement d'un noyau « dur » sur le fonctionnement au quotidien de la MFR : représentations, participations aux évènements, mobilisation sur le territoire, suivi du fonctionnement participant grandement à la reconnaissance de la mfr dans le territoire et au sein des instances locales, territoriales, régionales...

### **III – Les formations**

#### **1) La formation initiale**

Les activités de formations passent par la pédagogie de l’alternance qui allient des cours à la MFR et des expériences pratiques dans différentes structures d’accueil suivant le domaine de formation choisie.

De plus, de nombreuses actions en projet sont mises en place en intra ou extra-muros avec la participation d’intervenants : c’est là que les jeunes s’impliquent tant dans la préparation que la réalisation d’évènements, concours, manifestations, ateliers, etc.

La MFR de Terrou est sous contrat avec le Ministère de l’Agriculture avec un quota de 105 élèves.

#### **Les effectifs**

<b>Classes contrat</b>	<b>105 : 1<sup>er</sup> octobre 2019</b>
4 <sup>ème</sup> E.A	6
3 <sup>ème</sup> E.A	26
2 <sup>ème</sup> Bac Pro CGEH	23
1 <sup>ère</sup> Bac Pro CGEH	6
Terminale Bac Pro CGEH	15
CAPA SAPVER	18
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>

#### **2) La formation par apprentissage**

Depuis quelques années la MFR de Terrou s’est inscrite dans le Centre de Formation Régionale par apprentissage.

Elle développe dans un premier temps un CAP Petite Enfance puis un CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance).

Grâce à son implication dans le milieu, elle contractualise avec des crèches parentales, des collectivités, des crèches...

Néanmoins, il faut reconnaître que la faible densité de structures dans le Lot ne permet pas d’obtenir un grand nombre de contrats d’apprentissage.

Toutefois, des résultats aux examens sont excellents.

Nous rentrerons bientôt dans la réforme de la voie professionnelle : choisir son avenir professionnel.

La MFR de Terrou, comme toutes les MFR, s’est engagée dans la modification de ses statuts pour devenir un CFA à part entière et pour répondre à « choisir son avenir ».

### **IV – Les activités de la MFR**

#### **1) Les activités pédagogiques**

2019 fut riche en activités pédagogiques pour agir sur la motivation des jeunes et s’ouvrir à des activités riches en connaissance, expérience et savoir-être.

En résumé, l’équipe s’est appuyée sur le rapport d’inspection de la DGER.

## **ACTIONS 2019**

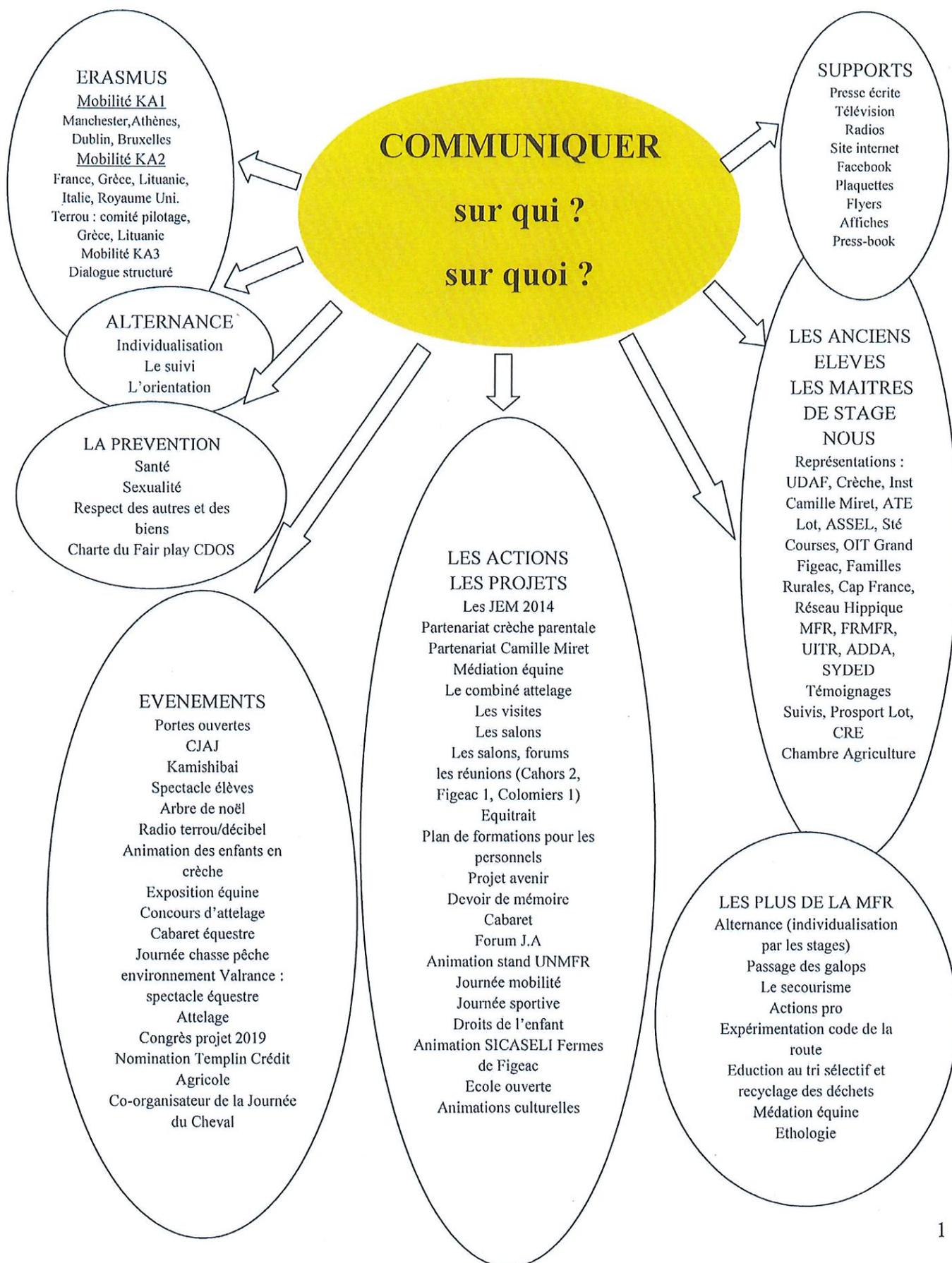
Médiation équine et sensibilisation à la médiation  
Développer sa créativité  
Vivre son alternance (micro alternance)  
Déclat « stop tabac » avec la MSA  
Séminaire Hiker Approach  
Création et animation d'une journée pour une classe unique à plusieurs niveaux  
Animation MIP d'un groupe de personnes en situation de handicap  
Prévention IST / contraception  
Animation du RAM de Biars sur Cère  
Orientation « Je découvre un métier »  
Passage des galops  
Exposition à Saint Céré : expression artistique (classe de 3<sup>ème</sup>)  
Visite CIO  
Atelier cuisine  
Portes ouvertes / Accueil et animations  
Sécurité / Document unique  
Action avec le FABLAB de Figeac / Projet intergénérationnel « Mon avenir en milieu rural »  
Théâtre au lycée  
Atelier danse, jeux de société en partenariat avec l'association Ségala Limargues  
Secourisme – « Sauveteur secouriste au travail »  
Mobilité Erasmus : Italie, Portugal, Grèce, Espagne, Belgique, Irlande.  
Session d'équipe animé par Dominique LISTRAT ( directeur FTmidi Occitanie)

## **2) Les partenaires et le territoire**

La MFR est représentée auprès de nombreux partenaires : MSA, UDAF, ATE, FFE, Réseau Hippique, FNC  
Ces partenariats nous permettent d'être en veille et de faire des propositions, voire déposer des réponses aux appels d'offres.  
Une tentative de dépôt d'un CQP dans le tourisme équestre a été tenté avec la ferme de Pech merle.

### 3) La communication

La MFR de Terrou multiplie des actions de communication.





## **RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION**

Tout d'abord, en tant que Présidente de la MFR de Terrou, je tiens à vous remercier de votre présence aujourd'hui en ces lieux ainsi qu'à remercier les membres du C.A et le directeur, Mr Erick CHERMETTE.

Je tiens aussi à me présenter car c'est ma première année de présidence, ayant pris la suite de Mr Yves ROBERT dont je tiens à rappeler la fervente et active implication, en tant que Président de la MFR de Terrou pendant 20 ans. 20 années pendant lesquelles il a œuvré à améliorer le confort et la sécurité des bâtiments de cours et d'hébergement, à la création du PTE et à la diversification et au développement des formations.

Je vais maintenant passer à la présentation de notre rapport moral et d'orientation de 2019.

Il se développera selon 4 points.

#### 1) Tout d'abord, les effectifs

Par rapport à la rentrée 2018, les effectifs de la rentrée 2019 ont été plus importants.

En effet, les effectifs de la formation du Ministère de l'Agriculture ont progressé, devenue plus attractive. Le CAP Petite Enfance, quant à lui, a changé de terminologie. Dorénavant, c'est le CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance), avec 7 apprentis.

#### 2) Formation continue et apprentissage

Comme l'avaient conseillé les inspecteurs de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche), la MFR de Terrou devait ouvrir d'autres produits dans le champ de la formation continue et de l'apprentissage.

#### 3) Création de la Fédération Territoriale Midi Occitanie

2019 sera marquée par une forte implication des administrateurs à mes côtés, notamment Mme Jeannine Teyssedou, vice-présidente de la MFR de Terrou, à qui je rends particulièrement hommage pour sa présence et sa participation toujours active, notre doyenne de la F.T.M.O.

La F.T.M.O est constituée des 7 MFR des 4 départements du Lot, de la Lozère, de l'Aveyron et du Tarn.

2019 a été une année de construction, d'échanges et de partages, concernant les enjeux de cette nouvelle structure, sous la présidence de Mme Nicole SANCHEZ.

Il a fallu aussi définir les axes de travail et les missions de notre directeur territorial, Mr Dominique LISTRAT. Parmi ses missions, la MFR de Terrou a pu bénéficier d'une session d'équipe co-animée par Isabelle PELISSIE (consultante en organisation) sur une pédagogie et une organisation optimisées de la MFR de Terrou.

#### 4) Les orientations

La MFR de Terrou a pris le virage de l'apprentissage en créant son propre CFA, pour s'adapter à la loi « Choisir son avenir » **date ? objectif ?**

2019 a été aussi l'année d'une promotion encore plus prononcée de nos formations, de nos équipements (en particulier, le PTE) et de notre situation géographique ainsi que l'ouverture aux formations d'autres filières et d'autres publics du territoire.

#### CONCLUSION

Pour l'année 2020, nous allons continuer d'investir sur la formation de nos personnels, ce qui est garant de la compétence de nos formateurs.

Et nous continuerons aussi à investir sur la mise en place de notre système pédagogique : l'alternance sous toutes ses formes et sous tous ses statuts.

Je terminerais en réitérant mes remerciements pour votre présence et mes remerciements soutenus à toute l'équipe de la MFR et au C.A.



## **RAPPORT FINANCIER**

**BILAN ACTIF**

917

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ERG.MAISON FAMILIALE RURALE

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 022,58	1 022,58		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	29 035,43		29 035,43	29 035,43
Constructions	1 038 400,44	459 149,93	579 250,51	620 548,70
Installations techniques, matériels et outillage	47 520,14	33 178,37	14 341,77	22 218,74
Autres immobilisations corporelles	220 547,33	164 105,30	56 442,03	53 746,04
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations et créances rattachées à des part.	2 286,74		2 286,74	2 286,74
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 055,00		8 055,00	7 956,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 257,15		5 257,15	5 257,15
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 352 124,81</b>	<b>657 456,18</b>	<b>694 668,63</b>	<b>741 048,80</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	154 322,37	19 864,67	134 457,70	169 264,77
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	130 374,99		130 374,99	55 661,39
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	100 000,00		100 000,00	100 000,00
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	103 351,78		103 351,78	202 047,32
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	1 040,40		1 040,40	1 040,40
<b>TOTAL (III)</b>	<b>489 089,54</b>	<b>19 864,67</b>	<b>469 224,87</b>	<b>528 013,88</b>
<b>Frais d'émission d'emprunt (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 841 214,35</b>	<b>677 320,85</b>	<b>1 163 893,50</b>	<b>1 269 062,68</b>
1) Dont droit au bail				
2) Dont à moins d'un an (brut)				
3) Dont à plus d'un an				

Voir l'attestation de l'expert comptable  
A.G.C. du Lot

**PASSIF**

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie	426,86	426,86
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	305 791,48	298 945,86
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	14 358,64	6 845,62
<i>Situation nette</i>	320 576,98	306 218,34
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	224 507,27	240 083,65
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>545 084,25</b>	<b>546 301,99</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	15 198,42	21 373,02
Provisions pour charge		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>15 198,42</b>	<b>21 373,02</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	259 691,23	294 592,77
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 951,83	107 171,92
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	47 377,96	66 141,52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs	10 273,16	1 575,00
Autres dettes	922,56	1 786,93
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	159 394,09	230 119,53
<b>TOTAL (V)</b>	<b>603 610,83</b>	<b>701 387,67</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(VI)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 163 893,50</b>	<b>1 269 062,68</b>
(1) Dont à plus d'un an	225 747,69	261 454,65
(1) Dont à moins d'un an	377 863,14	439 933,02
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

# COMPTES DE RESULTAT SYNTHETIQUE

917

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**ERG.MAISON FAMILIALE RURALE**

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Cotisations	2 887,50	2 250,00
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	140 029,97	185 166,20
Parrainages	100 171,14	95 446,67
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	591 778,96	568 510,90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	212 245,05	54 121,33
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5 143,92	3 748,70
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 052 256,54</b>	<b>909 243,80</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	5 663,82	5 614,77
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	1 362,88	1 006,22
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	371 287,34	362 760,47
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	10 884,53	3 053,53
Salaires et traitements	304 806,37	308 994,21
Charges sociales	94 289,29	116 642,80
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	71 644,97	74 720,02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	38 109,19	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	172 565,76	36 351,31
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 070 614,15</b>	<b>909 143,33</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-18 357,61</b>	<b>100,47</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 100,17	2 251,44
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>3 100,17</b>	<b>2 251,44</b>

# COMpte DE RESULTAT SYNTHETIQUE

917

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

RG.MAISON FAMILIALE RURALE

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 960,58	11 243,19
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>9 960,58</b>	<b>11 243,19</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-6 860,41</b>	<b>-8 991,75</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	24 870,98	
Sur opérations en capital	15 576,38	15 736,90
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>40 447,36</b>	<b>15 736,90</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	870,70	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>870,70</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>39 576,66</b>	<b>15 736,90</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>14 358,64</b>	<b>6 845,62</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 095 804,07</b>	<b>927 232,14</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 081 445,43</b>	<b>920 386,52</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>14 358,64</b>	<b>6 845,62</b>
<i>Y compris :</i>		
<i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	24 870,98	
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	39 576,66	15 736,90



## RENOUVELLEMENT TIERS SORTANT

**Trois membres du Conseil d'Administration sont à renouveler :**

- BERNARDINO Sylvie
- LAFON Jean-Marie
- SEGOL Guy